

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	9 décembre 2014	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	X	CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)			

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Budget 2014-2015 révisé au 31 octobre 2014	Point 6.3
---	--------------

Responsable du dossier André Dorion, Vice-recteur aux affaires administratives et financières	Signature 	Date 01/12/14
---	---------------	------------------

Préparé par Sylvia Thompson, Directrice des services financiers
--

Cet avis d'inscription concerne un contrat que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

DOCUMENTS ANNEXÉS
Tableau 1 – Sommaire des produits et des charges
Tableau 2 – Utilisation des réserves au fonds des immobilisations
Projet de résolution

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS
Adopter le projet de résolution ci-joint

Synthèse du dossier

1. Rappel des grandes lignes du budget initial 2014-2015

Le budget initial 2014-2015 approuvé par le Conseil d'administration le 29 avril dernier prévoyait un déficit qui s'inscrivait à l'intérieur des déficits autorisés, de 10 164,2 K\$. En plus du déficit autorisé au Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016 de 3 933,7 K\$, s'ajoutait 50% de la compression 2012-2013, soit 6 241,4 K\$, pour totaliser un déficit annuel autorisé de 10 175,1 K\$. Selon une entente avec le MESRS au début de l'année 2014, la résorption du dernier 50% de la compression devait se faire au cours des 7 prochaines années, soit jusqu'en 2020-2021.

Rappelons que le Gouvernement avait compensé, à compter de 2012-2013, l'annulation de la hausse des droits de scolarité, mais cette compensation a été annulée en 2014-2015 privant l'UQAM d'une somme attendue de 11 773,0 K\$. Ces sommes manquantes devaient être transférées dans le réinvestissement stratégique qui a fait l'objet d'une convention de réinvestissement, non signée à la date de présentation du Budget initial 2014-2015. Dans ce contexte d'incertitude, la somme annoncée de 7 610,1 K\$ fut mise en réserve.

- 2 -

Toutefois, afin de ne pas exercer de compressions internes sur le budget de fonctionnement de l'Université, un montant de 8,2 M\$ a été transféré du fonds des immobilisations vers le fonds de fonctionnement à l'exercice 2014-2015.

2. Compressions gouvernementales annoncées depuis le début de l'année financière 2014-2015

En juin 2014, un effort budgétaire de 31,35 M\$ est demandé par le MESRS aux établissements. Cette mesure s'applique principalement en annulant de manière récurrente certaines enveloppes spécifiques. Pour l'UQAM, l'impact budgétaire est de 1,219 M\$.

En juillet 2014, pour assurer un contrôle de ses dépenses, le gouvernement a demandé des gains de productivité de 11,1 M\$, en exigeant une réduction de 2% des dépenses de masses salariales et 3 % des autres dépenses de nature administrative. Pour l'UQAM, l'impact budgétaire est de 0,973 M\$.

En septembre 2014, lors du dépôt des Orientations budgétaires des universités pour l'année universitaire 2014-2015, il est clairement énoncé que les déficits ne sont plus autorisés (sauf pour les établissements ayant des plans de retour à l'équilibre). Ainsi, il n'est plus possible d'étaler la résorption de la compression comme prévu au budget initial. Pour l'UQAM, l'impact est majeur, le déficit autorisé passe donc de 10,175 M\$ à 3,934 M\$, pour une pression additionnelle de 6,241 M\$.

Enfin, en novembre 2014, le MESRS annonce une compression additionnelle de 31,7 M\$. Grâce à certaines enveloppes inutilisées, récurrentes et non récurrentes, le MESRS a réussi à réduire l'impact pour les établissements. L'impact pour l'UQAM est de 1,520 M\$ en 2014-2015, mais augmentera de 1.134 M\$ en 2015-2016.

Il faut ajouter que les conventions de réinvestissement n'ont jamais été signées, mais que l'impact est nul pour l'UQAM étant donné la décision prise au budget initial de ne pas utiliser ces sommes pour de nouvelles dépenses.

3. Les modifications apportées au budget révisé au 31 octobre

Le Tableau 1 – Sommaire des produits et des charges donne un aperçu de la situation financière révisé au 31 octobre 2014.

3.1 Les produits

Globalement, les revenus diminuent de 7,6 M\$ par rapport au budget initial. La subvention de base diminue de 10,9 M\$, mais les ajustements particuliers sont positifs de 1,5 M\$ alors que les autres revenus augmentent de 1,8 M\$.

	BUDGET INITIAL	BUDGET RÉVISÉ	ÉCART
Effectif étudiant en équivalence au temps plein	28 528	28 989	461
Effectif étudiant en équivalence au temps plein pondéré	52 944	53 236	292
Taux de pondération	1,8559	1,8365	-0,0193
Étalon - Enseignement	3 649,7 \$	3 480,3 \$	(169,4) \$
Étalon - Soutien	1 725,4 \$	1 645,6 \$	(79,8) \$

Malgré une augmentation de l'effectif étudiant de 461 EETP, la subvention de base diminue de manière significative. En fait, la compression récurrente 2012-2013 de 12,5 M\$ a été intégrée dans l'étalon de financement. Par ailleurs, le taux de pondération initial était de 1,8559 alors que le taux actuel est passé à 1.8365. L'effectif étudiant a augmenté, mais il s'agit surtout d'étudiants de premier cycle. Cette seule baisse du taux de pondération engendre une réduction de la subvention de base de 1,9 M \$. De plus, la constante de financement de la subvention Terrains & Bâtiments a été réduite de plus de 3%, pour une diminution des revenus de 1 M\$.

En ce qui concerne les ajustements spécifiques, malgré le retrait de la compression 2012-2013, qui est maintenant incluse dans les étalons de financement, la hausse n'est pas significative. Le retrait du réinvestissement explique en grande partie cet état de fait. Il y a également les compressions de juin, juillet et novembre 2014 qui diminuent les produits de plus de 3,7 M\$. Enfin, le recomptage des effectifs étudiant des années 2013-2014 a un effet négatif de 1,1 M\$.

En ce qui concerne les autres revenus, la hausse est due en grande partie à l'augmentation de l'effectif étudiant.

3.2 Les charges

Les masses salariales peuvent paraître relativement stables avec une variation à la baisse de 0,217 M\$. Par contre il y a des économies de masses salariales supérieures à ce qui a été prévu au budget initial. Il est normal que la masse salariale des professeurs et des employés de soutien soit revue à la baisse lors du budget révisé. Rappelons que la masse salariale est budgétée à 100 % du plan d'effectifs prévus en début d'année financière et réduite d'une certaine prévision. Le délai de comblement des postes, les congés sans traitement et l'augmentation des postes non pourvus ne peuvent être prévus avec précision en début d'année. Par contre, il y a une hausse importante du taux d'avantages sociaux. Au budget initial, les avantages sociaux sont établis sur la base du réel de l'année précédente alors que ce taux est réévalué sur la base de l'année courante au budget révisé. De plus, il y a une hausse des taux du régime des rentes du Québec et de l'assurance emploi ainsi qu'une majoration des plafonds de la cotisation maximale de l'employeur.

L'estimation des coûts de retraite a été diminuée de 0,262 M\$. Il est difficile de quantifier précisément les primes de retraite en début d'année.

La plus grande variation se situe au niveau des autres charges qui sont à la baisse de plus de 8.7 M\$. Cette baisse est principalement due au renversement des dépenses de réinvestissement qui représente 6,2 M\$.

Cette baisse est également compensée par un montant de 2,8 M\$ lié principalement à la différence entre le report des surplus 2013-2014 et le solde prévisible à l'année 2014-2015. Il est important de comprendre qu'un moratoire des surplus a été imposé en 2013-2014. Il est toutefois envisagé que les gestionnaires poursuivront une saine gestion de leurs enveloppes et que la tendance des années passées se poursuivra, soit de laisser davantage de disponibilité.

3.3 Les ajouts budgétaires

Une nouveauté cette année, un comité consultatif pour la préparation d'une proposition budgétaire (CCPPB) a été formé et il est composé des membres suivants :

- La vice-rectrice ou le vice-recteur aux affaires administratives et financières (VRAAF);
- La directrice ou le directeur des Services financiers;
- La directrice ou le directeur des budgets;
- La vice-rectrice ou le vice-recteur à la vie universitaire ou la directrice ou le directeur des Ressources humaines;
- La vice-rectrice ou le vice-recteur à la vie académique ou la directrice ou le directeur à la planification des ressources;
- L'adjointe ou l'adjoint au VRAAF.

Ce comité a pour mandat principal de préparer et soumettre une proposition budgétaire à la direction. Le comité a analysé chacune des demandes d'ajouts budgétaires qui totalisaient 2,9 M\$ et il a fait la recommandation suivante :

- Ajout des obligations institutionnelles (variation sur contrat d'entretien ménager et contrat de sécurité) pour un total de 0,312 M\$.
- Utilisation de la réserve pour équipements spécialisés pour combler diverses demandes de cette nature pour un montant de 1,1 M\$
- Utilisation d'autres sources de fonds pour 0,5 M\$ des demandes.
- Identification d'autres sources de financement par les gestionnaires pour les autres demandes.

3.4 Virement du fonds des immobilisations

Le mouvement le plus important est certainement le virement additionnel de 3.8 M\$ du fonds des immobilisations vers le fonds de fonctionnement.

Le Tableau 2 démontre de l'utilisation des réserves.

Rappelons qu'au 30 avril 2014, le conseil a approuvé des virements discrétionnaires de 11 M\$. Il est clair que si l'UQAM n'avait pas réussi à créer ces réserves, elle ne serait pas en mesure actuellement de boucler le budget révisé.

Cette approche permet de maintenir, pour l'instant, le plan d'effectifs, les emplois surnuméraires, les dépenses jugées toujours nécessaires et l'ajout de dépenses supplémentaires indispensables.

3.5 Impact des mesures de réduction

Une mesure de suspension des affichages de postes et des remplacements pour le personnel administratif et de soutien a été mise en place le 24 novembre dernier. Nous estimons que cette mesure permettra une économie de 0,5 M\$ d'ici la fin de l'année financière. De plus, une gestion plus soutenue de l'utilisation de la marge de crédit pourrait amener une réduction des frais financiers de 0,365 M\$. Une coupure paramétrique est envisagée afin de combler la différence.

4. Quelques réflexions sur le budget initial 2015-2016

Il est indéniable que la situation financière de notre université pour l'année à venir est préoccupante. Les marges de manœuvre sont pratiquement inexistantes et les compressions croissantes.

Scénario Budget initial 2015-2016			
Reconduction du Budget 2014-2015 révisé au 31 octobre 2014			
Compressions à réaliser pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire			
Événements connus	Budget initial	Budget révisé	Total
	en K\$		
Retour à l'équilibre budgétaire selon le Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016	3 933,7		3 933,7
Réserves épuisées au Fonds des immobilisations	8 200,0	3 800,0	12 000,0
Cotisation additionnelle au RRUQ	3 584,0		3 584,0
Impact additionnel des compressions du MESRS de novembre 2014		1 134,0	1 134,0
Total des compressions additionnelles à réaliser en 2015-2016	15 717,7	4 934,0	20 651,7
<i>Produits au Budget 2014-2015 révisé au 31 octobre 2014</i>			419 662,6
<i>Compressions additionnelles à réaliser en 2015-2016 en % des Produits au Budget 2014-2015 révisé au 31 octobre 2014</i>			4,92%
<p><i>Note: Ceci exclut des compressions additionnelles du gouvernement en 2015-2016 d'un niveau sans précédent selon certains fonctionnaires et sans la confirmation du MESRS qu'il financera la récurrence de l'entente 2009-2015 relative à l'addition de 135 postes de professeurs et aux augmentations salariales au-delà de la politique salariale du gouvernement (PSG); entente qui est de l'ordre de 27 M\$ en fonction des données de 2014-2015.</i></p>			

La direction, accompagnée du groupe de travail sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018, sans oublier la collaboration des membres du personnel, verra à mettre en place des initiatives qui permettront à notre institution de conserver sa place de choix tout en respectant les contraintes financières imposées par le MESRS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Projet de résolution

Budget 2014-2015 de l'UQAM révisé au 31 octobre 2014

RÉSOLUTION XXXX-XX-XXXXX

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU la résolution 2014-A-16346 adoptée par le Conseil d'administration le 29 avril 2014 approuvant les budgets du fonds de fonctionnement de l'année 2013-2014;

ATTENDU que le budget 2014-2015 révisé au 31 octobre 2014 respecte les objectifs financiers du Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016 pour l'exercice financier 2014-2015;

ATTENDU la politique de l'Université visant à présenter périodiquement l'état des budgets au Conseil d'administration;

ATTENDU la recommandation du Comité d'audit;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Services financiers;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux Affaires administratives et financières;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Conseil d'administration.:

PRENNE ACTE et APPROUVE le budget 2014-2015 de l'UQAM révisé au 31 octobre 2014 avec les modifications budgétaires proposées;

PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2014-2015 - Budget révisé au 31 octobre 2014
SOMMAIRE DES PRODUITS ET DES CHARGES - (000)

	BUDGET INITIAL	BUDGET RÉVISÉ	ÉCARTS BI/BR
PRODUITS	427 249,3 \$	419 662,6 \$	(7 586,7) \$
CHARGES	(443 217,1) \$	(434 353,7) \$	8 863,4 \$
DÉFICIT avant ajouts	(15 967,8) \$	(14 691,1) \$	1 276,8 \$
Ajouts budgétaires			
Obligations institutionnelles	(1 295,5) \$	(1 607,5) \$	(312,0) \$
Abolitions et créations de postes	9,6 \$	9,6 \$	- \$
Autres ajouts budgétaires	(1 110,4) \$	(1 110,4) \$	- \$
Sous-total	(2 396,3) \$	(2 708,3) \$	(312,0) \$
DÉFICIT	(18 364,2) \$	(17 399,4) \$	964,8 \$
DÉFICIT AUTORISÉ (voir encadré plus bas)	(10 175,1) \$	(3 933,7) \$	6 241,4 \$
Compression	(8 189,1) \$	(13 465,7) \$	(5 276,6) \$
Résorption du déficit (VIREMENTS DU FONDS DES IMMOBILISATIONS) <i>(selon 5.1 - Utilisation des subventions du Ministère et transférabilité extrait des Règles budgétaires 2013-2014 du MESRST)</i>			
Virement - Réserve pour PDI	4 000,0 \$	5 000,0 \$	1 000,0 \$
Virement - Réserve pour projets informatiques	4 200,0 \$	5 000,0 \$	800,0 \$
Virement - Réserve pour équipements scientifiques, informatiques et audiovisuels		2 000,0 \$	2 000,0 \$
Sous-total	8 200,0 \$	12 000,0 \$	3 800,0 \$
Estimation de l'impact des mesures de réduction recommandées par la direction		1 500,0 \$	
DÉFICIT après résorption	(10 164,2) \$	(3 899,4) \$	
COMPRESSION ADDITIONNELLE AU BUDGET RÉVISÉ DU 31.10.14		34,3 \$	
Déficit au Plan de retour à l'équilibre 2009-2016	(3 933,7) \$		
Déficit relié à l'effort de compression demandé par le MESRST ⁽¹⁾	(6 241,4) \$		
	(10 175,1) \$		

(1) : Le dernier 50% de la compression doit être résorbé en 2014-2015

Budget 2014-2015 révisé au 31 octobre 2014
Utilisation des réserves au fonds des immobilisations
 en K\$

	Solde au 26/03/2014	Virements au BI 2014-2015	Ajouts au 30 avril 2014	Virements au BR 2014-2015	Solde des réserves après virements
Plan directeur immobilier	4 279	(4 000)	5 000	(1 000)	4 279
Projets informatiques					
SIG académiques	5 450	(1 200)	2 500	(800)	5 950
Carte UQAM	1 500	(1 000)			500
Réseau filaire et WIFI	20 000	(2 000)			18 000
Sous-total PI	26 950	(4 200)	2 500	(800)	24 450
Équipements spécialisés	-	-	3 500	(2 000)	1 500
	31 229	(8 200)	11 000	(3 800)	30 229
TOTAL DE L'UTILISATION DES RÉSERVES DU FONDS DES IMMOBILISATIONS					
BI 2014-2015	8 200				
BR 2014-2015					
	<u>12 000</u>				